

Notre plus grand défi demeure d'influencer continuellement l'employeur. Avec l'expérience acquise, je veux continuer d'encadrer les actions syndicales auprès de l'employeur tout en m'assurant que notre équipe poursuive son excellent travail, reste proactive et demeure à l'écoute des membres dans un seul but commun, soit de réduire, contrôler ou éliminer les risques inhérents à notre milieu de travail, et ce, à leur source.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire, de me faire confiance et je vous invite à exercer votre droit de vote. En tant que membre de votre exécutif syndical, je m'engage à vous représenter hon-

nêtement ainsi qu'à m'assurer que le SEMB demeure un outil collectif et à l'image de ses membres, soit un groupe *uni pour l'avenir et fier de l'être!!!*

Expérience syndicale

Membre du GTC - Outaouais - 2000-2003 / Délégué régional SEMB de l'Outaouais - 2005-2008 / Comité de mobilisation SEMB - 2006-2008 / Vice-président du conseil central de la CSN de l'Outaouais - 2007-2008 / Représentant à la prévention et membre du CPSST- 2008-2011 / Coprésident du CPSST - 2010-2011 / Membre du comité de pilotage sur la manutention - 2010 / Membre de la table de travail Montréal-Nord et du comité paritaire sur le travail seul - 2010-2011/ Vice-président intérimaire SEMB - 2011

Parcours académique

Études en droit civil - Faculté de droit - Université d'Ottawa - 1993-1998
DEC - Études sociales et psychologiques - Collège de l'Outaouais - 1991-1993

AVIS DU COMITÉ D'ÉLECTION

Il est important de préciser qu'afin d'éviter que vos bulletins de vote ne soient rejetés par le comité d'élection, vous devez absolument remplir toutes les conditions suivantes :

- Vous devez absolument retourner les bulletins de vote au **CASIER POSTAL** indiqué sur l'enveloppe pré-affranchie (incluse avec vos bulletins) **ET non pas venir le porter vous-même NI le poster au bureau du syndicat.**
- Chaque **enveloppe de retour** devra contenir **3 bulletins de vote maximum**, soit :
 - 1 bulletin pour la présidence
 - 1 bulletin pour la vice-présidence responsable de la vie syndicale, de la mobilisation et de l'information
 - 1 bulletin pour la vice-présidence, responsable des assurances, de la prévention et du régime de retraite
- Vous ne devez rien écrire sur votre bulletin de vote, **SAUF** tout signe (quel qu'il soit) pourvu qu'il apparaisse à l'intérieur du cadre prévu pour indiquer le candidat choisi, soit la **case ronde à droite.**
- Vous **ne devez pas identifier votre nom** sur les bulletins de vote NI sur l'enveloppe de retour.
- La date limite pour la réception par courrier des bulletins de vote est le **25 octobre 2011**. L'enveloppe **devra être oblitérée au plus tard le 25 octobre 2011, par le bureau de poste.**

Le comité d'élection tient à vous aviser que tous les textes ont été reçus et retranscrits tel quel dans le journal et se dégage de toute responsabilité quant à leur contenu. Les textes sont la responsabilité des candidats.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le comité d'élection aux numéros de téléphone suivants :

514 849-7754 ou 1 800 361-8427 poste 250.

LE PIONNIER

Journal publié par

Le Syndicat des employé-es de magasins
et de bureaux de la SAQ (CSN)
1065, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J3

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

514 849-7754

ou ligne directe, pour l'extérieur
de Montréal : 1 800 361-8427

Télécopieur : 514 849-7914

Courriel : le pionnier@semb-saq.com

www.semb-saq.com

Collaborateurs :

Louise Lussier, SEMB SAQ-CSN
Luc Marchand, SEMB SAQ-CSN
Véronique De Sève, FEESP-CSN
Manon Perron, CCMM-CSN

Mise en page :

Carole Archambault,
Service des communications-CSN

Impression :

Imprimerie Accent impression



JOURNAL PUBLIÉ PAR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES DE MAGASINS ET DE BUREAU DE LA SAQ-CSN

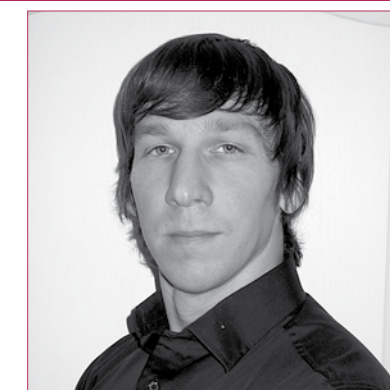
Vol. 46, N° 5 – Octobre 2011

ÉLECTIONS - AUTOMNE 2011

Présidence



KATIA LELIÈVRE



GILLES POTVIN

Vice-présidence responsable de la vie syndicale, de la mobilisation et de l'information



RÉJEAN ALLAIRE



HUGUES LEGAULT

Vice-présidence responsable des assurances, de la prévention et du régime de retraite



YVES BÉLANGER



SYLVAIN ROCHON



KATIA LELIÈVRE

Camarades,

On ferme nos succursales. On coupe nos heures. De Rimouski à Lebel-sur-Quévillon en passant par Shawinigan et Pointe-Saint-Charles, on s'attaque à nos emplois et à notre capacité à bien servir la population. Nous sommes la seule véritable richesse de cette entreprise et on nous traite comme si nous étions de trop.

La SAQ va poursuivre sa politique de réduction du nombre de ses points de vente dans les prochaines années. Ses économies, elle ne va pas les faire sur ses cadres, mais sur NOUS et sur la population de dizaines de villages et de villes dont les succursales sont menacées de disparition.

Pendant ce temps, l'entreprise tolère des agences un peu partout en région, dont plusieurs ont un chiffre d'affaires largement supérieur à un million de dollars par année. On nous privatise par la porte d'en arrière, on réduit les services aux citoyens et on nous trans-

forme en commis d'épicerie n'ayant plus ni le temps ni la possibilité de bien servir leurs clients.

Parallèlement, la sécurité des employés est menacée au quotidien. On nous demande d'être intransigeants pour l'application de l'éthique de vente mais on nous laisse seuls face aux conséquences. Des employés ont été blessés, d'autres ont été menacés; nous sommes en première ligne et la SAQ ne nous donne pas les outils pour assurer notre sécurité.

Ce sont là mes trois grandes priorités. Renouvelez votre confiance en moi et je travaillerai, avec toute l'équipe du SEMB, à empêcher les fermetures de succursales, à lutter contre la prolifération des agences privées et à la mise en place d'outils permettant d'assurer la sécurité des employés en succursales. J'ai besoin d'un mandat fort pour mener ces dossiers.

Je suis très fière des efforts et accomplissements de l'équipe du SEMB dont vous m'avez confié la présidence il y a déjà trois ans. Nos finances ont été redressées, la mobilisation des membres est en hausse, notre journal n'a jamais été aussi populaire et nous avons réussi à empêcher temporairement la fermeture de la succursale de Lebel-sur-Quévillon. Ce sont là des gains qui nous permettent d'entrevoir des victoires futures. Travaillons ensemble afin de poursuivre sur cette lancée.

Je travaille à la SAQ depuis 2001. J'ai été sur le GTC en 2002, j'ai été élue déléguée régionale de Laval en 2004, vice-

présidente en 2006, présidente en 2008. J'ai toujours cru et je croirai toujours en la justice, l'honnêteté et la solidarité. Je continuerai à laisser ces valeurs guider mes choix et mes actions. Rien ne me motive davantage que d'aider mes collègues.

Je m'engage à être plus présente dans les succursales et à mieux vous appuyer dans vos luttes. J'ai récemment fait une tournée du Québec, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine en passant par Lanaudière, l'Estrie, la Montérégie et Québec, et j'ai entendu votre désir d'être mieux épaulés afin que nous puissions, enSEMBLE, défendre et améliorer nos conditions de travail.

L'heure n'est pas à l'inexpérience. Nous sommes à un moment crucial de notre existence en tant qu'organisation syndicale et la bataille pour assurer nos emplois et les services à la population ne fait que commencer.

Avançons enSEMBLE et lançons un message fort à l'employeur et au gouvernement : nous ne reculerons pas.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce texte. Peu importe votre choix, je vous invite à voter en grand nombre parce que la démocratie est une valeur essentielle dans la vie syndicale.

Katia Lelièvre**CV 30hrs 23205**

YVES BÉLANGER

Chers collègues,

Je propose ma candidature au poste de vice-président responsable des assurances, de la prévention, de la réparation et des régimes de retraite.

À l'emploi de la SAQ depuis 1977, j'ai occupé tous les postes à l'intérieur d'une succursale : de caissier-vendeur aux opérations en passant par conseiller en vins. Depuis plus de dix ans, j'agis comme formateur auprès des employés pour le service de la formation RH.

Au cours de ces années, j'ai acquis une expérience variée et solide du milieu de travail à la SAQ et je voudrais utiliser cette expérience avec les membres du syndicat afin de rendre notre milieu de travail plus sain et sécuritaire. Beaucoup d'améliorations ont été accomplies. On a qu'à penser au Comité paritaire de santé et sécurité au travail, les représentants en prévention, Sécuri-Tract, le programme de manutention des charges. Je veux travailler dans ce sens et apporter une énergie nouvelle en sensibili-

sant davantage chaque membre (nous sommes les premiers responsables de notre sécurité) par des communiqués, visites et formations.

Je m'en voudrais de ne pas parler de prévention, un des aspects importants en santé et sécurité. La prévention est la base d'une bonne santé et sécurité dans le milieu de travail. Elle est effectuée par les travailleurs mais l'employeur doit aussi de son côté ne pas oublier cet aspect que ce soit dans ses décisions commerciales, en ressources humaines ou en aménagement. Je me ferai fort de le lui rappeler.

Si par malheur un accident survenait, soyez assuré que nous mettrons toutes nos énergies et notre expertise à supporter les travailleurs accidentés auprès de la CSST de même que le service de santé de la SAQ.

En ce qui a trait aux assurances collectives une réflexion a été amorcée par le syndicat. Je compte bien prendre connaissance du dossier car je suis convaincu que l'on peut améliorer ce service afin de rencontrer adéquatement les besoins et exigences des membres.

En conclusion, je me présente comme un candidat de la continuité mais qui apporterait un souffle nouveau en insistant sur la formation des travailleurs et par une présence plus visible sur les lieux de travail. Santé et sécurité : une manière d'être.

Yves Bélanger**C.O.S. succ. Champlain, 23163****Expérience syndicale**

- Membre GTC division 25
- Membre du comité de surveillance des finances
- Participation au comité du maintien de l'équité salariale
- Membre du sous-comité de formation

Formation académique

- Bacc. Es Arts. Université de Montréal
- Certificat en Sc. Économiques. Université de Montréal
- Certificat Formateur en milieu de travail. UQAM

Le comité des élections vous informe que deux candidats ont été élus par acclamation :

Simon-Mathieu Malenfant, vice-président responsable des griefs et relations de travail pour les magasins

Martin Venne, comité de surveillance des finances

Félicitations aux deux camarades !



SYLVAIN ROCHON

Salut Camarades!!!

C'est avec fierté et engagement que je sollicite votre appui au poste de vice-président responsable des assurances, prévention, réparation et régime de retraite, fonction que j'occupe de façon intérimaire depuis la tournée provinciale du printemps 2011. Cette charge s'avère un défi que je compte relever avec votre apport, et ce, en poursuivant les travaux que j'ai accomplis au cours des ans, surtout en matière de prévention. Cette tâche implique des connaissances diverses sur les législations, réglementations et mécanismes applicables, outils que j'ai apprivoisés pendant mes études et mes fonctions.

Embauché à la SAQ en 1998 et maintenant COS à la succursale 23064 – Sherbrooke Est, je milite pour le SEMB depuis près de 10 ans. Originaire de l'Outaouais, mon parcours syndical a débuté à titre de membre de GTC. Suite à la grève de 2004, j'ai décidé de m'impliquer davantage dans la reconstruction et la réorientation de notre syndicat à titre de délégué régional de l'Outaouais. Depuis 2008, je suis libéré à temps plein au bureau du SEMB, ayant exercé les fonctions de représentant à la prévention (RP) et de coprésident syndical du comité paritaire en santé et sécurité au travail (CPSST).

Croyant invariablement que la prévention a toujours meilleur goût, j'ai travaillé vigoureusement à convaincre l'employeur que la SST soit et demeure une priorité pour l'entreprise. Bref, que des investissements et des actions concrètes s'avèrent essentiels. Par

contre, d'énormes efforts restent à être déployés afin de s'assurer que le sujet ne devienne qu'une simple saveur du mois, mais bel et bien une réelle prérogative. À cet effet, la SAQ procèdera sous peu au lancement d'une politique en SST qui rendra imputables les différents acteurs en définissant la responsabilité et les rôles de tous. J'ai amplement et longtemps dénoncé l'absence d'une telle politique qui demeure la pierre angulaire d'une gestion efficace de la SST au sein d'une entreprise et d'un syndicat. Graduellement et avec persévérance, nous récolterons le fruit de notre travail.

Le syndicat doit également maximiser ses efforts à l'aide des mécanismes importants dont il dispose, soit le CPSST, les RP et les conseillers en SST. Afin de mieux outiller les délégués régionaux, j'ai animé une formation grandement appréciée tout en élaborant un document de travail intitulé le Coffre à outils en SST. Quant au CPSST, il a été redéfini à l'automne 2008 et j'ai participé à ses travaux en tant que membre proactif et coprésident engagé qui a assumé son leadership. Nous y avons réalisé de belles choses : formation sur la manutention des charges; étude d'une firme externe sur la faisabilité de réduire la hauteur maximale des empilements (ligne rouge); modifications de l'aménagement et de la visibilité sur l'aire de vente; analyses de risques sur l'ensemble des tâches; nouveaux outils de travail, dont des couteaux à lames rétractables, à implanter dans le réseau, procédures lors des pannes de courant, révision de la fiche d'inspection, etc.

Gardiens de premier plan de la SST, les RP ont effectué près de 450 visites d'inspection depuis 2008. Pour moi, il était inconcevable que la prévention s'accomplisse assis dans un bureau. Évidemment, le travail devait se faire sur le terrain avec la collaboration des membres qui connaissent les vrais enjeux de leur milieu de travail. C'est pour ces raisons que j'ai parcouru des milliers de kilomètres afin de conseiller les équipes et m'assurer que leurs espaces de travail sont pris en charge par les gestionnaires et leurs supérieurs.

Éliminer toutes les possibilités qu'un accident de travail survienne demeure utopique, et ce, malgré tous les efforts déployés en prévention. La gestion des dossiers de CSST et d'invalidité demeure une tâche très ardue. Les conseillers du SEMB et de la CSN accompagnent les membres dans leurs démarches, souvent très complexes. Vous pourrez toujours compter sur notre équipe bien encadrée et je m'engage à ce que les services que nous offrons demeurent aussi efficaces, personnalisés et toujours de très grande qualité.

Comme vous le savez, notre travail n'est jamais de tout repos et nous demeurons toujours à risque. Le SEMB a toujours clamé haut et fort que le travail seul en succursale n'a pas sa place. Malgré la recommandation du comité de travail paritaire de proscrire le travail seul, l'employeur a plutôt décidé d'appliquer les recommandations qui encadrent de façon très stricte cette situation. Évidemment, cette option s'avérait la moins coûteuse pour la SAQ, d'autant plus que son application devient extrêmement difficile sans l'ajout d'heures supplémentaires. Nous maintiendrons notre position sur le sujet et continuerons d'exercer des pressions pour que l'employeur injecte des heures et mette en place tous les outils nécessaires afin de contrôler les risques d'agression. La révision du comité sur l'éthique de vente, la formation sur la clientèle difficile élaborée suite aux travaux de la table de travail Montréal Nord et nos nombreuses interventions auprès des médias et de la CSST démontrent notre engagement à défendre ces conditions inadmissibles.

Au conseil général de juin dernier, un exercice de révision du panier des services de nos assurances a débuté. Le fruit de ces travaux sera présenté lors d'une assemblée générale où chacun des membres pourra s'exprimer.

LIRE LA SUITE PAGE 8



GILLES POTVIN

Mes chers-ères amis-es,

la haute direction nous a trahis. Elle a trahi l'esprit de la dernière convention. Elle a coupé des postes comme jamais. Elle a fermé des succursales rentables. Elle a remplacé les occasionnels par des temps partiels à l'essai qui crèvent de faim au lieu de nous donner ces besoins en temps supplémentaire comme promis. Bref, le rouleau compresseur de « l'optimisation » où l'employé productif que nous sommes est vu comme un problème est en marche, alors qu'il y a de plus en plus de cadres de bureau improductifs et surpayés qui justifient leurs salaires et leurs bonus sur notre dos. Pourtant, c'est nous qui vendons, c'est nous qui emmenons l'argent au moulin!

Ces mêmes cadres de bureau improductifs vont même jusqu'à nous remplacer dans le service conseil qui faisait jusqu'à présent la fierté de notre société, ainsi même les conseillers en vins sont menacés. Les pastilles de goût, le guide de marchandisage, les *push* sont des

preuves que l'employeur nous considère QUE comme des *pousseurs* de bouteilles et non pas comme de véritables professionnels. Pourtant, dans le monde entier et dans la population nous sommes reconnus comme un joyau et une expertise incontournable.

Autre preuve de leur trahison : notre sécurité. Vols à main armée, violences et intimidations font parti de notre quotidien, particulièrement dans les express. Or, malgré 2,5 Milliards \$ de revenus, la haute direction est incapable de verser 8 millions \$ pour qu'il n'y ait plus d'employés seuls en succursale. C'est pourtant des *pinotes*. Et leur solution face à ces dangers : les 4 A+. Soit que la haute direction se fout de notre sécurité, soit qu'elle est complètement déconnectée de la réalité. Pour ma part, je pense que c'est un peu des deux.

Soyons clair. L'« optimisation » est une politique d'attrition et de compressions de nos emplois et de nos conditions de travail qui sert à justifier le salaire famélique de nos cadres au siège social à Montréal et au bureau de Québec. Il y a toujours de plus en plus de chefs qu'il y a d'indiens, et nous en faisons les frais.

Mes amis-es,

je suis un militant dans notre syndicat depuis 1994. Récemment j'ai participé activement à la résolution de l'important conflit de travail au 23171 (Sélection Radisson) où je travaille. La haute direction voulait couper le tiers des heures et des postes, rien de moins. Nous avons sauvé nos heures, nos emplois, et choisi notre gestionnaire grâce à une action

syndicaliste de terrain dite « traditionnelle » dont la présidente sortante du SEMB n'a JAMAIS adhéré.

Et qu'est-ce que la traditionnelle? C'est le refus de quémander nos droits à genoux, suppliants. C'est de forcer la haute direction à les respecter grâce à l'action syndicale de terrain (griefs, enquêtes, mobilisation).

J'ai toujours adhéré par expérience au syndicalisme de terrain qui m'a été transmis directement par des pionniers qui ont fondé notre syndicat en 1964 et qui savaient faire progresser significativement nos conditions de travail. C'est de cet héritage que je me réclame.

Ainsi je promets un comité permanent de mobilisation efficace et une meilleure gestion des griefs. Je serai un président pour vous et parmi vous.

Dans la réalité du monde du travail d'aujourd'hui où l'ont est souvent pris dans des responsabilités familiales, personnelles ou autres, c'est au syndicat de se présenter en succursale, d'être présent parmi vous. Dès maintenant, il nous faut cesser le syndicalisme de bureau et rétablir un syndicalisme de terrain.

Je m'engage, comme le dit si bien Louis Roy – président de la CSN- à rétablir le rapport de force avec l'employeur et ce avec droiture, rigueur et professionnalisme en ayant bien en tête l'intérêt suprême de notre combat : VOUS.

Gilles Potvin



RÉJEAN ALLAIRE

Je suis né en 1963 et mon premier contact avec un syndicat remonte à mes 17 ans. J'avais été l'un des signataires de la demande en accréditation syndicale déposée par les employés de l'épicerie où j'occupais un emploi étudiant. Plus tard, dans deux entreprises où j'ai travaillé, j'ai planifié, organisé et structuré avec succès les opérations de syndicalisation. Dans les deux cas, et même si nos accréditations ont été acceptées par la Commission des Relations de Travail, cela m'a valu des congédiements. Mais vous savez quoi? Dans les deux cas, je recommencerais demain matin!

À la SAQ, j'ai occupé le poste de délégué régional puis celui de représentant à la prévention SST pour l'ouest du Québec, poste que j'occupe toujours en ce moment. J'ai aussi créé des groupes de formations syndicales que je compte proposer à toutes les régions. Je suis membre du Comité Paritaire de Santé et Sécurité au Travail, et je m'intéresse particulièrement aux nouvelles procédures sur le travail seul en succursale. J'ai aussi été nouvellement nommé sur le comité d'éthique de vente ainsi que sur celui d'évaluation des potentiels de risques reliés au travail.

Camarades! Au moment où j'écris ces lignes, la SAQ vient de franchir une frontière symbolique. En effet, le réseau compte maintenant plus d'agences privées qu'il ne compte de succursales! La privatisation est en train de se faire par la porte d'en arrière! Ce n'est plus une rumeur, c'est une réalité! Nos emplois sont en jeu! Comment empê-

cher ça camarades? Par la mobilisation générale!

Camarades! Au moment où j'écris ces lignes, les directeurs nous coupent des heures par milliers! On les voit de plus en plus effectuer du service-conseil, manipuler des produits ou servir aux caisses. Pendant ce temps là, la charge de travail des réguliers augmente tandis que les heures disponibles pour les temps partiel diminuent. Sans parler de la courbe des blessures graves qui augmente au même rythme que celle des profits, conséquence directe de cette surcharge de travail! Comment empêcher ça camarades? Par la mobilisation générale!

Camarades! Au moment où j'écris ces lignes, les vols à main armée se multiplient dans tout le réseau. On voit de plus en plus de nos collègues se faire agresser physiquement ou verbalement. Nos collègues qui travaillent seuls en succursale sont livrés à eux-mêmes pour gérer des situations de plus en plus dangereuses. Plus que jamais, l'employeur doit prendre ses responsabilités! Terminé le temps où notre sécurité était moins importante qu'une bouteille de vodka! Comment y arriver camarades? Par la mobilisation générale!

Camarades! Je viens de vous exposer les trois principaux enjeux qui, selon moi, gangrènent nos conditions de travail, et il y en a beaucoup d'autres dont j'aimerais aussi pouvoir vous parler bientôt. La seule manière d'y faire face passe par la force de frappe de notre syndicat. Mais la force d'un syndicat égale sa capacité de mobiliser. Et la mobilisation c'est d'abord l'affaire de tous. Par contre, le VP a le devoir de structurer la mobilisation et de voir à son bon fonctionnement à court et à long terme. Selon moi, une mobilisation efficace repose sur trois volets essentiels et complémentaires : la formation, la communication et l'action.

FORMATION : J'estime qu'un employé instruit de ses droits ne se fera jamais tromper par l'employeur. Mon but est donc que, d'ici 2017, date de la prochaine négociation collective, le SEMB puisse

compter sur un maximum de membres qui connaissent leurs droits. Pour avoir des membres qui ont apprivoisé, compris et intégré dans leur quotidien les principaux articles de la convention, nous devons donc travailler sur la formation. Nous avons besoin de formateurs volontaires issus de toutes les régions.

COMMUNICATION : J'estime qu'un employé doit être instruit, mais aussi bien informé. Il faut donc élaborer un réseau de communication adapté à nos besoins de manière à ce que toute l'information pertinente puisse se relayer dans les 414 succursales en moins de 24 heures. Je vais rendre les outils déjà existants (Journal, Facebook, site internet) plus efficaces, et aussi développer de nouveaux réseaux grâce, entre autres, à l'apport de nos formateurs volontaires.

ACTION : Mobiliser efficacement 5500 membres (l'équivalent de la population d'une ville!), c'est évidemment une tâche d'équipe! Aussi, en plus des délégués régionaux, je désire m'entourer d'un conseil de coordination. Comme son nom l'indique, cette équipe aura la responsabilité de coordonner toutes les actions quotidiennes du département. Et avec le soutien des formateurs volontaires je vais créer des cellules de communication et d'action réparties dans toutes les régions.

Camarades! En unissant formation, communication et action, la seule promesse que je peux vous faire est celle-ci : ÇA VA BOUGER!

Merci

Réjean Allaire

Représentant à la prévention SST et candidat au poste de VP à la mobilisation.



HUGUES LEGAULT

Chères consœurs, chers confrères,

Employé régulier (23132), je travaille à la SAQ depuis 1993. Mon engagement depuis les huit dernières années m'ont permis d'obtenir une solide expérience syndicale. En plus des participations actives au sein de différents comités et groupes de travail pour le SEMB, j'ai été :

- Membre du GTC de l'ancienne division 73 de 2003 à 2005;
- Divisionnaire syndical de 2005 à 2006;
- Délégué régional pendant 2 ans;
- Vice-président au sein de l'exécutif depuis 2008;

Cette expérience acquise m'a permis de bien connaître la réalité de notre syndicat et de ses structures affiliées comme la CSN. Ainsi, je peux sans crainte affirmer que les idées et les engagements présentés ici sont réalistes. Tout est une question de bonne volonté et d'énergies investies à la bonne place.

Les réalisations

Je peux mentionner le calendrier 2009-2010 avec ses caricatures ou encore l'envoi des cartes postales (deux activités qui ont été possibles grâce au travail de délégué(e)s régionaux qui sauront se reconnaître). Selon moi, le travail le plus considérable à faire est de tout mettre en œuvre pour favoriser un environnement propice au développement démocratique et organisé de la vie syndicale. Des progrès ont été réalisés en ce sens : envoi du journal Le Pionnier à la maison ; élection des GTC et des divi-

sionnaires ; formation syndicale accrue pour les militants ; transparence dans les finances du syndicat ; page Facebook dynamique, etc.

À cette liste s'ajoute la mise en place au cours de l'été d'une véritable équipe de mobilisation provinciale. Celle-ci viendra appuyer le travail des délégués, et répondra en partie à l'éternel défi du SEMB d'avoir une présence syndicale dans l'ensemble du territoire et de favoriser la communication entre le syndicat et ses membres.

Agir au lieu de réagir

Lorsque vous aurez à voter, c'est vers l'avenir que vous devrez regarder. Et laissez-moi vous dire que les défis qui nous attendent sont nombreux! En effet, le plan de rationalisation de la SAQ a des effets néfastes, non seulement sur les travailleuses et les travailleurs de l'entreprise mais aussi sur l'ensemble de la société. Nous n'avons qu'à penser aux nombreuses fermetures de succursales qui priveront plusieurs communautés du droit d'obtenir un service de qualité. Par ailleurs, l'optimisation des ressources humaines s'inscrit dans une politique visant l'augmentation de la charge de travail et la multiplication des changements d'horaire avec toutes les conséquences qui en découlent : un climat de travail malsain, le non-respect de nos tâches, les abolitions de poste, etc. Le tout est chapeauté par une absence déplorable de reconnaissance de la part de l'employeur.

Comment relever tous ces défis? Seul un syndicat qui est capable de mobiliser ses membres pourra mettre un frein à cette tendance. Il faut donc :

- continuer le travail entamé pour se donner les moyens de renforcer la

présence des représentants syndicaux dans chacune des régions et des centres administratifs du Québec ;

- se solidariser pour améliorer nos conditions de travail ;
- poursuivre le travail du renouvellement de la base militante.

La mobilisation et la vie syndicale, un travail d'équipe

La mobilisation et ses enjeux sont des volets de la vie syndicale qui doivent être traités en équipe et de façon très efficace. Dans un souci de mettre les membres et leurs conditions de travail au cœur de nos réflexions, nous avons restructuré cette année notre approche. En effet, les questions de mobilisation sont traitées plusieurs fois par mois avec mes collègues de l'exécutif. Ainsi, nous évitons les délais causés par les intermédiaires, gagnons en efficacité et nous nous assurons d'atteindre nos objectifs.

Je crois fermement au travail d'équipe et à l'ouverture d'esprit pour favoriser des débats sains. Vous pouvez demander à n'importe quel collègue avec qui j'ai travaillé en succursale ou ailleurs. Je continuerai à véhiculer la même philosophie, et ce, pour le bien-être de notre syndicat et de ses membres.

Si je sollicite votre appui pour un second mandat, c'est parce que je connais exactement le travail qui m'attend et qui nous attend. Avec 18 ans d'ancienneté à la SAQ, je connais votre réalité et les enjeux qui vous concernent. Conscient des obstacles à relever et des écueils à éviter, je ne suis très enthousiaste à l'idée de relever ce nouveau défi.

Solidairement,

Hugues Legault

hlegault@semb-saq.com

Formation académique

- DEC en administration, Cégep Édouard-Montpetit (1995) ;
- Baccalauréat en science politique, Université du Québec à Montréal (1999) ;
- Certificat en finances, HEC (2001) ;
- Attestation de formation à l'enseignement postsecondaire, Université de Montréal (2006)

Formations syndicales (liste non exhaustive)

- Santé et sécurité au travail ; comité régional de grief ; formation de délégué (CSN) ; trouble musculo-squelettique (CSN) ; harcèlement psychologique ; mobilisation (CSN) ; information et communication au sein de votre syndicat (CSN).